REGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026– L'ISLE-JOURDAIN – SALLE POLYVALENTE

Organisé par le HBCL de L'Isle-Jourdain 32. Ouvert au public de 9h à 18h.

Article 1 - Horaires & Réservation

L'installation des stands devra se faire **le 29 Novembre 2026 de 7 h00 à 9 h00**. **Passé ce délai, plus aucun véhicule motorisé, sauf véhicule de sécurité ne sera autorisé à stationner et/ou circuler devant la salle Polyvalente.** Après l'installation, les participants ne pourront partir **qu'après 16H00**.

La réservation sera enregistrée dès réception du dossier complet au nom d'une personne majeure (paiement de l'emplacement et de la caution, bulletin d'inscription signé, photocopie recto verso de la pièce d'identité). L'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée. Toute réservation non accompagnée du paiement total ne sera pas prise en compte. Aucun remboursement ne sera consenti en cas de non participation de votre part. Toutes ces informations seront répertoriées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle pendant la durée de la manifestation et déposées à la sous-préfecture.

Article 2 – Emplacements & Matériel d'exposition :

- **3€ le mètre**
- **2 €/table (payable à l'inscription).** Aucun autre matériel n'est mis à disposition par les organisateurs (pas de chaise ni parasol etc…). Sauf pour les personnes ayant réservé des emplacements avec des tables.
- Toute inscription enregistrée est définitive, aucune modification ne pourra avoir lieu.
- Les organisateurs se réservent le droit d'attribuer les emplacements
- Il n'est pas garanti l'emplacement à côté d'une personne voulue mais vous pouvez le demander
- **Chaque emplacement devra être libéré propre à partir de 16h. Tout objet invendu devra être repris par le vendeur.**

Article 3 – Obligations des exposants :

Les exposants devront arriver munis de leur carte d'identité. Le vide grenier est ouvert aux seuls particuliers sous réserve de se conformer au présent règlement et aux lois relatives au commerce. De plus selon l'art. R321-9 du 07/01/2009 : l'exposant s'engage à son inscription à ne pas participer à plus de 2 manifestations dans l'année civile. L'exposant s'engage également à ne pas mettre en vente d'objets militaires, armes, animaux vivants et tout article dangereux et/ou immoral. Les exposants sont tenus de se conformer aux lois et décrets en vigueur et devront avoir satisfait à toutes les obligations légales et avoir souscrit toutes assurances utiles. Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis-à-vis des exposants sur leur situation juridique et fiscale ainsi qu'en cas d'accident corporel. Toute personne ne respectant pas le règlement en sa totalité sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Article 4 – Restauration :

La vente de produits alimentaires et consommables par les exposants est formellement interdite.
L'organisateur se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration.

Article 5 – Dommages subis aux exposants :

Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages, détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants quelle qu'en soit la cause. Les objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires à leurs risques et périls.

Article 6 – Annulation :

Le HBCL organisateur reste la seule instance compétente pour annuler ou non la manifestation en cas d'intempérie ou autres. Dans ce cas là uniquement, l'association remboursera l'intégralité des réservations.

*Pour toute information, merci de nous contacter par mail : **handballclublislois@gmail.com** **06 59 95 71 69***
*Autorisation Municipale **Mai 2018**- Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.*

BULLETIN DE RESERVATION (29/11/2026)

Je soussigné(e) personne majeure (remplir en lettres majuscules) / *** Obligatoire**

NOM* : ……..……. Prénom ……

Né(e) le……..…….. à (ville) …..……..……..… N° département……..

Demeurant à……

……..……

N° de téléphone …… **N° Plaque Immatriculation*** :……..

Email* ……..……..
(Afin de recevoir une confirmation d'inscription)

Souhaite réserver un emplacement pour ce vide-grenier afin d'exercer l'activité d'exposant à titre de particulier pour cette journée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint et m'engage à le respecter.

Je joins :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- Le règlement (séparé pour emplacements & caution) : par chèque à l'ordre de HBCL ou en espèces.
- La photocopie de ma pièce d'identité recto/verso.

N° complet de la pièce d'identité du réservant ……
Délivrée le…….. Par…..…….....

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L310-2 du Code du commerce)
- Ne pas avoir déjà participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Réservation à retourner soit :

- à l'adresse suivante : Sonia BRINGUIER 65 route de Toulouse 32600 L'Isle-Jourdain
- à déposer dans les boîtes aux lettres BP30 à La Banque Postale de L'Isle jourdain
- à l'accueil de la mairie de l'Isle Jourdain

Nombre de mètres : ……..….. x 3€ =……..……..

Nombre de tables de 2m : …..……. x 2€ = ……..……

Souhaiterais être placé à côté de : …….....

Objets exposés ……..…….....

Fait à……..……le ……..……..…….
Signature